

Christ ; ils tombèrent victimes de la cruauté des ennemis et martyrs de leur charité.

La perspective de succomber à son tour au milieu des plus affreux tourments, loin d'ébranler le P. Ponce dans sa vocation de missionnaire, ne servit au contraire qu'à l'y affermir davantage. Rien ne l'effraie, ni le danger, ni la mort : il veut, lui aussi, mourir le crucifix à la main et conquérir la palme du martyr. A partir de ce moment, son zèle ne connaît plus de bornes. Encore en face des restes mutilés et calcinés de ses confrères, il saisit un morceau de papier et y trace, avec son propre sang, une sublime protestation de fidélité et va jusqu'à « demander à Notre-Seigneur une mort violente pour son service et la grâce d'y répandre son sang (1). »

Ce petit écrit ne le quitta plus jamais. Forcé de rentrer à Québec avec les débris de sa mission, il le portait toujours suspendu à son cou dans un petit reliquaire. Trois ans après, en 1653, il l'avait encore lorsque les Iroquois, embusqués près de Sillery, s'emparèrent de sa personne et l'entraînèrent dans leur pays. Là, dépouillé de tout par un sauvage, hormis toutefois de son écrit, qu'il avait « adroitement retiré d'entre les mains de ce barbare ; » promené de bourgade en bourgade, nu-pieds, nu-tête, en butte aux plus cruels tourments, il crut que le Seigneur avait agréé son sacrifice et n'attendait plus que la mort : « Je voyais sans cesse devant mes yeux, écrit-il lui-même en faisant allusion à ce papier, la sentence de ma mort écrite de mon propre sang, si bien que je ne m'en pouvais « dédire. »

A quel genre de torture ne fut-il pas soumis ? Quel tourment n'a-t-il pas enduré ? Le fer, le feu, le bâton, tout lui fut appliqué. Dans un village, un vieillard lui saisissant la main commande à un enfant d'amputer un doigt ; puis, pour cautériser ou plutôt pour raviver la plaie, il y applique des charbons ardents. Dans un autre, on l'expose trois jours et deux nuits « à la risée aux brocards et aux insolences des enfans et de « tout le monde. Les uns, dit-il, me donnaient des coups de « leurs calumets sur mon doigt coupé ; d'autres y appliquaient

---

(1) *Relations des Jésuites*, 1653, p. 10.